

14 janvier 2008

Rapport de la commission des arts et de la culture chargée d'examiner la pétition intitulée: «Le sous-sol de la promenade du Pin 3 pour le Lycéum Club International».

Rapport de M. Thierry Piguet.

La pétition a été renvoyée par le Conseil municipal en date du 21 février 2007 à la commission des pétitions qui l'a renvoyée à son tour à la commission des arts et de la culture lors de sa séance du 5 mars 2007.

La commission s'est réunie le 3 mai 2007 pour traiter ce sujet, sous la présidence de M. Pierre Maudet, les 14 juin, 11 et 18 octobre, 15 novembre et 15 décembre 2007, sous la présidence de M^{me} Vera Figurek.

Que M^{me} Laurence Schmidlin qui a assuré la prise de notes de séances soit vivement remerciée pour ce travail.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Auditions des pétitionnaires

Auditions des pétitionnaires: M^{me} Elisabeth Marti, présidente du Lycéum Club International de Genève, et M^{me} Yvonne Demaurex, présidente de la section musicale du Lycéum. Lors d'une visite dans les locaux du Lycéum au 3, promenade du Pin étaient également présents: M. Aegerter, directeur ad interim du département des finances et du logement, et M. Fidanza, juriste à la Gérance immobilière municipale

M^{me} Marti fait visiter les locaux. Elle présente la pièce principale qui consiste en un grand salon où se trouve le piano à queue. C'est là qu'ont lieu les concerts, mais aussi des représentations théâtrales, des conférences et des repas. Elle poursuit la visite dans une petite pièce qui sert de salle de cours (d'italien et d'anglais) et de répétition pour le chœur des enfants (Les Citrons verts) et celui des adultes. Le lieu sert également de loge aux artistes avant leur représentation. Il y a également une petite cuisine et un large couloir. Il est à noter que le salon est en sous-sol et que seuls des soupiraux laissent passer la lumière du jour. (Annexe 2, lettre de M. Meylan.)

M^{me} Demaurex parle de cette association, grande organisation internationale regroupant 72 clubs dans 18 pays. Elle a été fondée à Londres en 1904, et en

Suisse en 1912. Aujourd'hui, la Suisse compte 12 clubs régionaux. Le but du Lycéum est de regrouper des femmes qui s'intéressent aux domaines culturel et social, et de favoriser la bonne entente et l'amitié.

Elle explique que le Lycéum de Genève compte quatre sections, dont la musique et les beaux-arts. Il a reçu de nombreux musiciens et conférenciers, ainsi que des écrivaines romandes comme Laurence Deonna et Yvette Z'Graggen. Des visites de musées sont régulièrement organisées. Un des buts est aussi d'engager régulièrement de jeunes musiciens pour leur donner une première occasion de jouer en public, et ainsi de pouvoir débiter leur carrière musicale. Le Lycéum participe ainsi au rayonnement de Genève.

M^{me} Marti explique que le Lycéum compte 80 membres. N'importe qui peut adhérer à l'association. Cela se fait surtout par le bouche à oreille. Chacun paie 150 francs par an, dont 40 francs sont rétrocédés au comité central qui se trouve à Berne, pour éditer le bulletin du Lycéum (*n.d.l.r.: normalement un exemplaire se trouve sur intraCM*). Cette somme permet également l'organisation d'un concours de musique international tous les trois ans. Il reste donc 110 francs par membre et par an pour payer les frais de l'association. Il est difficile d'augmenter la cotisation en raison du nombre de personnes à la retraite, qui ne pourraient se permettre de donner plus. La cotisation est moins élevée qu'à Bâle, par exemple, mais l'entrée aux concerts est payante, ce qui n'est pas le cas partout. (Annexe 3, comptes de profits et pertes 2006.)

M. Aegerter fait un rapide historique de cette association sise dans ce lieu. En date de l'année 1954, la Ville loue cet appartement au Conservatoire. Très rapidement, ce dernier le sous-loue au Lycéum, avec une partie du mobilier appartenant à la Ville. En 2003, la Ville de Genève établit un premier contact avec le Lycéum afin de lui signaler qu'il prévoit de refaire tout l'immeuble à des fins de logement. Le Conservatoire résilie le bail avec le Lycéum en janvier 2006 et la Ville résilie le bail avec le Conservatoire en mars 2006. M. Aegerter relève que, depuis 2004, le Lycéum cherche des solutions à travers des pétitions adressées au Conseil municipal, au Grand Conseil, ainsi qu'au département de la culture et au département des affaires sociales de la Ville qui ont tous deux renoncé à lui reconnaître des activités sociales et culturelles prépondérantes, et donc à le soutenir. Le Lycéum se trouve dans la situation récente (depuis mars 2007) d'un bail délimité à deux ans qui prendra fin en avril 2009. La Ville espère, en tant que propriétaire, récupérer ce bien le plus vite afin de le réhabiliter en logement et ainsi poursuivre sa politique de rentabilisation du patrimoine de la Ville. Or, la valeur locative de l'appartement est estimé à 48 600 francs et le Lycéum paie aujourd'hui 360 francs par mois (charges comprises). M. Aegerter constate ainsi que le Lycéum bénéficie d'une subvention indirecte de plus 45 000 francs par an, soit la quasi-gratuité de ces locaux. Par ailleurs, ces locaux ne sont pas utilisés toute la journée. La Ville souhaite que cet appartement retourne à sa destination pre-

mière, d'autant plus dans la pénurie de logements actuelle. M. Aegerter se met à la disposition du Lycéum pour trouver une solution ailleurs, car les locaux actuels sont trop grands pour l'utilisation qu'en fait l'association. Celle-ci doit maintenant précisément estimer ses besoins afin de trouver une surface lui convenant et répondant à ses possibilités financières.

M. Fidanza rappelle que, à l'époque, lorsque le Lycéum avait été approché par la Gérance immobilière municipale au sujet de ses locaux, les besoins du club avaient été circonscrits. Il s'agissait de deux pièces, dont une grande pour les concerts (du type de l'actuelle) et une petite kitchenette, ainsi que des W.-C., soit une surface de 65 à 70 m². M. Fidanza relève que le problème est que le loyer que le Lycéum est prêt à mettre est de 200 francs par mois (c'était ce qu'il payait comme sous-locataire du Conservatoire). La Gérance immobilière municipale ne peut pas attribuer une telle surface, avec ces critères, pour ce prix-là. Il faut que le club fasse des recherches pour trouver des entités subventionnantes, autres que les départements de la Ville, puisque ceux-ci s'y refusent. *(N.d.l.r.: Il est précisé que le Lycéum ne reçoit aucune subvention publique en tant que telle.)*

(N.d.l.r.: Un rapide calcul nous indique que le loyer annuel, passant de 2400 à 48 600 francs, sans les charges, représente une augmentation de 1925%, après travaux de réfection.)

Tout en ayant bien compris que le Lycéum souhaitait rester dans ces locaux, un commissaire d'A gauche toute! demande si l'association est néanmoins prête à se déplacer. M^{me} Demaurex souhaite vivement garder la salle de manière permanente. Les membres ont bien cherché un autre local, mais il est très difficile d'en trouver un qui convienne à leurs activités, notamment les concerts et autres récitals, nécessitant d'installer leur piano à queue. Le salon de 45 m² permet d'accueillir environ 60 personnes. De plus, le Lycéum propose des cours de musique les mardis et vendredis après-midi, et deux matins des cours d'italien et d'anglais (annexe 4 – occupation des locaux). Il avait trouvé un lieu à Chêne-Bourg, mais c'était trop loin, d'autant qu'il y a des membres qui peinent à marcher. M^{me} Demaurex explique que la situation centrale des locaux du Lycéum est appréciée. Si les pétitionnaires devaient partir d'ici, elles laisseraient tout tomber.

Concernant l'aspect financier, un commissaire socialiste demande si elles ont fait des recherches de sponsoring. Il est couru que les associations d'un certain prestige et qui œuvrent dans le domaine notamment de la musique ont plus de chances de trouver un tel soutien.

M^{me} Marti répond qu'elles ont écrit à la Loterie romande, mais qu'elles n'ont rien reçu, car cette dernière ne soutient que des projets particuliers. M^{me} Demaurex ajoute qu'elles ont tellement de travail qu'il leur est difficile de trouver en plus

du temps pour faire ces recherches, qu'elles ne savent pas vraiment comment s'y prendre. Par ailleurs, M^{me} Marti regrette que leur bail leur interdise de sous-louer. Si elles avaient eu un bail libre, elles auraient pu louer les locaux à des gens qui souhaitaient donner des cours, un ou deux jours par semaine, ce qui aurait permis une rentrée d'argent.

Ce même commissaire demande alors à M. Aegerter si cet appartement deviendrait quand même un logement si le Lycéum trouvait les 48 000 francs par an de loyer.

Pour M. Aegerter, le contrat est de toute façon caduc.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre poursuit en demandant à M. Aegerter si ce projet de réfection porte uniquement sur l'immeuble du 3, promenade du Pin, ou s'il concerne également les deux autres allées (N^{os} 1 et 5). Quels sont les autres locaux de cet immeuble et qui les occupe? Les autres locataires de l'immeuble ont-ils également reçu un congé? La Ville peut-elle garantir que ces locaux seront affectés à du logement et qu'ils ne deviendront pas soudainement un cabinet d'avocat ou le siège d'une société financière? Ces futurs logements, au vu du site et de la valeur du terrain, ne deviendront-ils pas du logement à caractère social?

M. Aegerter relève que le projet de réhabilitation dépend du département de M. Pagani. Il ajoute que le locataire qui se trouve dans l'appartement au-dessus du Lycéum paie 8000 francs de loyer par mois et qu'il s'agit d'un immeuble en loyer libre. Il assure que la position de M^{me} Salerno est de réhabiliter la surface qu'occupe le Lycéum à sa destination d'origine, le logement. (Annexe 5 – lettre de M^{me} Charollais.)

Discussion générale à la suite de ces premières auditions

Un commissaire socialiste rappelle qu'il y a peu de temps la commission des arts et de la culture a accordé la gratuité des salles de musique à des écoles subventionnées; il pense que ce serait donc deux poids deux mesures que de ne pas soutenir le Lycéum et il propose de demander au Conseil administratif d'aller dans le sens d'un soutien en revenant, par exemple, à un bail de longue durée pour un loyer annuel de 2500 francs.

Une commissaire d'A gauche toute! est stupéfaite d'apprendre que la Ville peut se permettre de proposer de tels baux. Elle remarque que cette association est dans ces locaux depuis longtemps et qu'il n'est pas acceptable de proposer un loyer de 4000 francs par mois. Elle aimerait comprendre comment cette augmentation de loyer, qui est, pour elle, une manœuvre d'intimidation, a été fixée.

Un commissaire démocrate-chrétien fait état du travail admirable du Lycéum, véritable institution. Il pense qu'il faut le soutenir et il aimerait que le rapport fasse mention de cet encouragement. (*N.d.l.r.: Ce qui est fait.*)

Un commissaire libéral note que la vocation du bâtiment est précisément d'accueillir ce type de structure; il trouve que c'est une correspondance que l'on a négligée dans la décision de leur demander de partir. Il pense qu'il serait contre-nature d'imaginer que ces locaux ne servent pas à ces concerts et plaisirs du soir.

Pour avoir entendu plusieurs concerts au Lycéum, un commissaire socialiste confirme que le cadre s'y prête très bien. Il se demande quelle destination y voit le Conseil administratif, d'autant que les locaux se trouvent en sous-sol.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre retire plusieurs choses de la visite. Il rappelle qu'il a été affirmé que ni le département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports ni le département de la culture ne reconnaissent le Lycéum comme étant digne d'intérêt prépondérant du point de vue culturel comme social. Il explique que, pour son parti, il s'agit d'une association digne d'intérêt, qui a des buts honorables et respectables d'instruction et d'éducation et que c'est, pour lui, par cela que la société s'améliorera. Il rappelle que ces dames ont joué, dès la fin du XIX^e siècle et jusqu'aux années 1930, un rôle moteur dans le féminisme et qu'elles ont été au premier rang pour assurer une plus grande émancipation intellectuelle et juridique des femmes. Ne serait-ce que pour cela, il croit que ces personnes sont aussi dignes d'intérêt que d'autres groupes que la Ville soutient. Il remarque que ce ne sont pas des occupants illégales de locaux et trouve rude la façon dont elles sont traitées par l'administration. Il estime que, si elles sont mises dehors, la Ville doit être en mesure de leur trouver un espace d'une valeur équivalente, afin qu'elles puissent poursuivre leur mission.

Une commissaire libérale partage la vision des choses du préopinant. Elle certifie que le travail que fait cette association est d'excellente qualité et elle remarque qu'il représente la vie de ses membres. Elle aimerait dire toute la sympathie qu'elle a pour le travail effectué par ce groupe de femmes. Les libéraux sont pour l'égalité de traitement entre les associations culturelles, et le Lycéum en vaut bien d'autres. Si la commission obtient la garantie que ces locaux ne sont pas les bons pour le Lycéum – ce qui reste encore à prouver – la commissaire pense qu'il appartient à celle-ci de veiller à ce que le travail de ce club puisse être poursuivi.

Pour A gauche toute!, la commissaire s'étonne que ces locaux deviennent habitables, puisqu'ils se trouvent en sous-sol. Elle remarque qu'il ne manque pas d'immeubles dans le patrimoine de la Ville nécessitant d'être restaurés, et estime que mettre à la porte ces dames ou augmenter le loyer de façon confiscatoire est injuste.

Un commissaire démocrate-chrétien dit qu'il faut considérer la réalité. Au vu du bâtiment, il constate que ce dernier a besoin d'être rénové. Il rappelle que le Conseil municipal demande constamment à la Ville d'entretenir ses bâtiments et qu'il est le premier révolté de voir les plafonds s'effondrer. Quant à la question de savoir si ces locaux sont habitables ou pas, il remarque que, d'un côté, ils se trouvent effectivement en sous-sol, mais que, de l'autre, ils font face à une cour intérieure. Il faut essayer de considérer ce dossier dans l'intérêt des citoyens et de l'utilisation de cet immeuble. Il est d'accord pour que la Ville soutienne ces dames dont l'activité est bien sympathique et qu'elle s'engage de la même manière qu'elle le fait pour d'autres groupes alternatifs, mais il pense que ce n'est pas leur rendre service de leur dire de rester dans leurs locaux.

Une commissaire des Verts se dit peu convaincue du fait que la mission de ces dames est dépendante de ces lieux. Elle relève qu'elles ont dit que, si elles allaient ailleurs, tout serait fini. Elle trouve dommage que l'importance de leur mission soit dépendante de ces locaux. Elle pense que l'on peut avoir une utilisation plus rationnelle de ces lieux en les partageant, par exemple, avec d'autres associations. Elle rappelle que, en termes de temps et d'exploitation des espaces, l'appartement du Lycéum est peu utilisé.

Une commissaire radicale est sensible au côté suranné de ces dames et à la mission qu'elles entendent poursuivre. Néanmoins, elle n'est pas sûre que ce soit très rationnel de continuer à le faire dans cet édifice-là. Elle trouve que toute leur poésie ne tient pas au lieu, mais à leur façon d'être; elle estime qu'elles peuvent mener leurs activités ici comme ailleurs.

Une commissaire des Verts remarque que de nombreuses associations sont à la recherche de lieux de travail et qu'il serait possible de partager les locaux du Lycéum avec un autre groupement qui a un point commun, afin de rationaliser un peu mieux ces lieux. Quant à la rénovation de l'immeuble, elle reconnaît que ce dernier est dans un état obsolète, mais elle souligne qu'il y a d'autres urgences, notamment d'autres immeubles de la Ville où l'électricité n'est pas aux normes. Elle pense que ces locaux peuvent rester ainsi et que l'immeuble ne va pas s'effondrer.

Un commissaire socialiste avoue avoir aussi été touché par ces dames. Pour lui, le lieu est important, car il correspond à l'esprit fin du XIX^e siècle et début du XX^e et aux grands salons. Quant aux recherches de locaux et autres soutiens financiers, il a tout de suite vu que ces dames sont perdues; elles ont fait quelques téléphones, mais elles sont incapables à présent de réagir. Cela dit, il pense que ce n'est pas à la commission des arts et de la culture de remuer le Tout-Genève pour trouver au Lycéum un nouveau lieu. Il préfère adhérer à la proposition de la préopinante des Verts, à savoir de rentabiliser cet appartement en y faisant venir d'autres organismes. Il se prononce pour l'idée que cet appartement devienne un

endroit plus utilisé pour l'art et la musique, d'autant qu'il constate que l'on est toujours en train de chercher des locaux pour les artistes.

Une commissaire d'A gauche toute! indique qu'elle voit mal comment un autre groupe pourrait s'insérer tel quel.

La présidente trouve que la commission s'égare. Elle rappelle que le but de la pétition est de conserver l'usage de la salle du sous-sol et non d'inciter le Conseil administratif à trouver de nouveaux locaux au Lycéum, voire de les partager avec d'autres associations. Elle pense que ce n'est pas le rôle de la commission de dire quelles associations doivent partager le local avec le Lycéum.

Audition de M^{me} Weick, adjointe détachée à la direction de l'école de musique du Conservatoire de musique de Genève

M^{me} Weick connaît cette association depuis toujours, puisqu'elle est passée par le Lycéum pour rôder ses programmes musicaux. Elle explique que ces dames ont toujours ouvert leurs concerts aux jeunes lauréats et que cela a toujours profité énormément à toutes les écoles de musique, mais aussi de théâtre. Les lycéennes se sont renouvelées, même si cela est difficile de trouver une vraie relève et qu'elles font appel à beaucoup de jeunes (tous les lundis répète un chœur, de jeunes professeurs viennent en semaine y donner parfois des cours, etc.). Pour elle, la salle du Lycéum est de très bonne dimension et possède une acoustique parfaite pour la musique de chambre. Elle souligne que, à Genève, les salles de dimension moyenne (pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes) ont disparu. Elle verrait difficilement les locaux du Lycéum être affectés à autre chose qu'à de la musique. Ces dames se donnent un mal fou pour faire exister le Lycéum et elles y ont investi beaucoup de leur temps et de leur argent.

Une commissaire libérale, parlant de la sous-occupation des locaux, demande si une collaboration avec le Conservatoire pourrait être possible, afin de donner plus de rigueur à son programme et assurer une meilleure utilisation de ses salles. Elle pense que la scène musicale genevoise pourrait en profiter.

M^{me} Weick répond que cela est envisageable. Cela dit, elle trouve que les locaux ont été bien utilisés ces dernières années. Si la salle se prête bien aux concerts, elle se demande néanmoins si cette pièce pourrait être utilisée de manière aussi efficace pour l'enseignement. De même si l'on devait envisager des auditions, car ces présentations attirent beaucoup de public et la salle du Lycéum est un peu petite. Par ailleurs, on peut y jouer de la musique de chambre, mais difficilement autre chose, pour des raisons d'acoustique.

La commissaire demande combien de salles de la même taille et avec la même qualité acoustique que celle du Lycéum sont encore libres à Genève.

M^{me} Weick répond qu'il est difficile de les chiffrer. Elle dit que, à la rue Petitot, ils ont deux très grandes salles pour les examens et que la Haute Ecole de musique (qui appartient au Conservatoire de musique de Genève) donne ses concerts dans la salle de la Bourse. Elle ajoute que le reste de leurs locaux est partagé avec d'autres écoles, dans des productions communes (par exemple à la paroisse du Lignon).

Cette même commissaire demande alors si l'on pourrait imaginer que l'une des classes du Conservatoire les utilise, en prenant en charge une partie du loyer.

M^{me} Weick explique que ce n'est pas elle qui tient les cordons de la bourse. Il faudrait poser la question à l'administrateur du Conservatoire, afin de savoir s'il pourrait y avoir un crédit pour cette salle. Elle explique que l'enseignement musical dans tout le canton est actuellement dans de grands travaux; il s'agit d'un remodelage complet du paysage. Il semble difficile de dire si le Conservatoire pourrait engager un peu d'argent dans ce sens, même si elle imagine que cela sera peut-être possible dans le cadre de ce changement de paysage culturel.

Un commissaire socialiste demande si l'on peut imaginer un autre type de local possible pour accueillir les activités de cette association, et s'il serait possible d'utiliser un des locaux du Conservatoire ou d'une autre école de musique.

M^{me} Weick explique que le Conservatoire est lui-même déjà très à l'étroit dans ses locaux et a même uni ses forces avec le Conservatoire de musique populaire pour en partager. Elle dit qu'il est difficilement pensable, à l'heure actuelle, de prêter une salle au Lycéum. Idem pour les autres écoles de musique. M^{me} Weick peut affirmer que tous sont déjà très à l'étroit dans leurs espaces.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre relève qu'il a été affirmé que ni le département de la culture ni le département de la cohésion sociale n'ont reconnu le Lycéum comme étant digne d'intérêt prépondérant du point de vue culturel comme social; il demande si M^{me} Weick partage ce point de vue.

M^{me} Weick répond que cela fait partie des vieux clichés.

La présidente demande si, à la connaissance de M^{me} Weick, des personnes étant passées par le Lycéum au début de leur carrière ont par la suite eu un rayonnement hors de Genève.

M^{me} Weick répond qu'il y a elle-même, M. Dinkel, M^{me} Vasey (l'actuelle directrice) et beaucoup d'autres. Elle explique que cela a toujours été un tremplin pour des générations et que cela ne s'arrêtera jamais. Elle ajoute que le Lycéum a également des liens avec les autres clubs de Suisse et que cela permet aux jeunes musiciens d'aller jouer également dans d'autres cantons. Elle remarque que M^{me} Demaurex remue ciel et terre pour trouver des moyens financiers et organiser

des activités. Elle espère qu'une bonne solution va être trouvée pour cette association, notamment parce que, du point de vue social, le Lycéum ne fait aucune différence entre les gens qui s'y produisent; il ne favorise pas une élite comme on peut le penser.

Discussion

Une commissaire socialiste pense que ce n'est pas le rôle de la commission que de s'occuper de logement. Elle remarque, par ailleurs, que le Lycéum est un tremplin et qu'il sert la culture à Genève dans une véritable équité sociale. Elle ajoute enfin que cette association travaille sans subvention depuis toujours. Elle se demande s'il ne faudrait pas que la commission veille à ce qu'il lui soit accordé en plus de cette pétition une subvention en nature en ne leur faisant pas payer de loyer.

Concernant la proposition de subvention en nature de la préopinante socialiste, un commissaire démocrate-chrétien remarque que ces dames ne demandent rien d'autre que de rester où elles sont, aux conditions qui sont les leurs. Il souligne que c'est un lieu qui leur est utile, d'où elles peuvent rayonner, comme l'a dit M^{me} Weick.

Un commissaire socialiste remarque que les locaux du Lycéum sont, à la base, un appartement avec un salon en dessous du sol et se demande vraiment si l'on peut à nouveau en faire un logement, selon les normes actuelles, avant de prendre une décision.

Une commissaire d'A gauche toute! relève que la pétition demande de conserver l'usage de la salle. Pour elle, il n'est pas impératif d'avoir une réponse par rapport à la question de l'affectation ou non de ces locaux à du logement. Comme le Parti socialiste, A gauche toute! est attaché au besoin de logements en ville de Genève, mais il doute qu'à cet endroit il s'agira de logements sociaux, alors que c'est ce dont la commune a vraiment besoin. A gauche toute! entrera donc en matière pour que le Lycéum puisse conserver ses activités, car son parti est attaché à la culture indépendante, autant qu'à la diversité. Par conséquent, la musique de chambre se doit d'exister dans la culture genevoise.

Une commissaire libérale souhaite que cette salle soit employée à des fins musicales et elle ne voit aucune raison de mettre ces personnes à la porte. Elle demande qu'une convention soit passée avec le Lycéum, afin que les buts que cette association poursuit (tremplin pour les jeunes, défense de la musique de chambre, etc.) et ses activités puissent perdurer.

Une commissaire explique que les Verts sont sensibles aux activités du Lycéum, indépendamment de toute appréciation qualitative, et le reconnaissent

comme appartenant au tissu associatif, ce qu'ils défendent. Toutefois, elle explique qu'il faut à présent sortir de l'impasse et que, si l'administration fait le forcing pour récupérer cet appartement, il faut trouver une solution acceptable pour ces gens et avoir la finesse de leur trouver un autre lieu.

Prises de position et vote (*après réception des différentes annexes*)

Une commissaire explique que les radicaux se prononcent en faveur du maintien du Lycéum dans ces locaux, étant donné que ceux-ci ne sont pas utilisables pour en faire une habitation.

Une commissaire démocrate-chrétienne dit que, vu le rayonnement du Lycéum et l'aide qu'il apporte aux musiciens, et qu'étant donné qu'il ne coûte rien à la collectivité, le Parti démocrate-chrétien se prononce pour son maintien à la promenade du Pin aux conditions actuelles.

Une commissaire libérale se rallie aux positions précédentes. Elle explique que les documents reçus disent clairement que l'on ne peut transformer la partie principale de cet appartement en un logement. Elle relève également que, comme l'on ne veut pas, d'une part, faire de bénéfice financier avec le patrimoine architectural et que l'on ne peut, d'autre part, favoriser une association plus qu'une autre, le Lycéum doit être bénéficiaire de cet appartement. Elle ajoute enfin que la position des libéraux est aussi motivée par le fait que les lycéennes se sont grandement investies dans cette association avec des apports personnels.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre rappelle que la Gérance immobilière municipale a déclaré qu'elle ne rénovera cet appartement que lorsque celui du dessus sera libéré. En attendant, ces locaux peuvent revenir à ces dames. Il souhaite même que le bail soit prolongé au-delà de 2009, date à laquelle pour l'instant il échoit.

Une commissaire des Verts estime ne pas avoir reçu toutes les informations demandées. Néanmoins, elle pense que, pour le moment, il n'y a pas de raison que ces dames partent de cet endroit. En revanche, dès lors que l'on met à disposition des locaux qui représentent une subvention en nature, il y a une réflexion à faire sur ce que l'on peut demander en échange (par exemple convention, résultats, etc.). Elle explique que c'est ce qu'a mis en lumière l'étude de cette pétition et que les Verts aimeraient que cette association, comme toute autre bénéficiant d'une subvention en nature, soit signataire d'un contrat de prestations sur quatre ans, par exemple.

Les commissaires socialistes pensent qu'il s'agit de l'endroit idéal pour ce genre d'activités (pour les raisons précédemment évoquées). Ils sont donc pour que l'on garantisse ces locaux au Lycéum aux conditions actuelles. Concernant

la remarque des Verts, ils pensent que le Lycéum pourrait peut-être rendre des comptes annuellement.

Une commissaire d'A gauche toute! est d'accord que ces dames restent dans ces locaux, pour autant que ce soit aux conditions actuelles, puisqu'elles seraient incapables de payer un loyer plus élevé. En revanche, elle ne croit pas que le fait d'avoir un contrat de prestations permettra à la commission des arts et de la culture d'avoir une meilleure visibilité de leurs activités.

Une commissaire radicale rejoint la position des Verts. Elle pense qu'un contrat de prestations est utile, car cela permet d'être au fait de ce qui se passe dans une association. Elle trouve bien d'avoir un retour sur ce que fait le Lycéum. Concernant la décision de conserver le Lycéum dans ces locaux, elle ajoute que les radicaux ne l'envisagent pas comme étant quelque chose de pérenne. Son groupe souhaite voir comment les choses se développent avant de se prononcer sur les années à venir.

Un commissaire des Verts propose de faire une recommandation: que le Lycéum Club International puisse accueillir favorablement des demandes de location de leurs espaces lorsqu'il ne les utilise pas.

La présidente met au vote cette recommandation; elle est acceptée par 7 oui (2 Ve, 2 S, 1 R, 1 L, 1 UDC) contre 4 non (2 DC, 2 AGT).

Une commissaire d'A gauche toute! propose la recommandation suivante: que les conditions de location qui sont offertes au Lycéum perdurent.

La présidente met au vote la recommandation; elle est acceptée par 9 oui (2 Ve, 1 S, 2 AGT, 1 UDC, 1 L, 2 DC) contre 1 non (S) et 1 abstention (R).

La présidente met aux voix le renvoi de la pétition au Conseil administratif, accompagnée des deux recommandations votées.

Mis aux voix, le renvoi de la pétition et des recommandations au Conseil administratif est accepté à l'unanimité des membres présents.

Annexes mentionnées

R 23.01.07



LYCEUM CLUB INTERNATIONAL
3, Promenade du Pin
CH-1204 GENÈVE

Genève, le 23 janvier 2007

Lettre recommandée

Secrétariat du Conseil Municipal
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge 4
1211 Genève 3

PETITION URGENTE à l'attention du Conseil Municipal de la Ville de Genève

Introduction

Le Lycéum Club International de Genève exerce ses activités (musicale, littéraire, artistique et sociale) toutes les semaines au 3 Promenade du Pin.

Sa Section de Musique offre à de jeunes musiciens brillants, futurs virtuoses, la possibilité de jouer dans une petite salle (80 places) devant un public fidèle et mélomane.

L'occasion de se confronter à un auditoire dans ce cadre chaleureux est très utile et appréciée à sa juste valeur car elle est hautement formatrice.

C'est à ce titre que le Conservatoire de Musique de Genève avait sous-loué à un prix acceptable les locaux du sous-sol (sis au 3 Promenade du Pin) au Lycéum Club International de Genève qui depuis 50 ans y exerce ses activités sans subvention.

Or à fin août dernier, le bail du Conservatoire a été résilié par la gérance de la Ville de Genève. Nous n'en avons été avisé que cet automne, à la reprise des cours du Conservatoire, donnés désormais dans un autre lieu. Jusqu'ici rien ne nous a été proposé comme nouveaux locaux et nos propres recherches sont restées vaines.

Notre demande

Les bruits courent que de grands travaux vont être entrepris.

Nous vous demandons donc vos bons offices pour que nous puissions conserver l'usage de la salle du sous-sol du 3 Promenade du Pin et ses annexes que nous avons entretenues jusqu'ici à satisfaction.

Raison majeure

Dans une interview récente à la Radio Suisse Romande, un éminent professeur du Conservatoire a déclaré que Genève était privilégiée car le Lycéum Club International de Genève offrait à titre privé des services reconnus tant sur le plan culturel que musical, et pour les jeunes artistes, une expérience unique et irremplaçable grâce à la qualité de cette salle.

La Présidente du Lycéum Club International de Genève
Elisabeth Marti

Elisabeth Marti
La Présidente de la Section de Musique
Yvonne Dernaurex

Yvonne Dernaurex

Adresses de contact :

Présidente du Lycéum Club International de Genève

Mme Elisabeth Marti
15, chemin Pontverre
1232 Confignon

tél. 022 777 17 60

Présidente de la Section de Musique

Mme Yvonne Demaurex
9, chemin de la Maille
1217 Meyrin

tél. 022 782 56 35

Pour : vera.figurek@cm.ville-ge.ch <vera.figurek@cm.ville-ge.ch>

De : Philippe.Meylan@ville-ge.ch

Date : 21/11/2007 17:21

cc: Philippe.Aegerter@ville-ge.ch, Elius.Fidanza@ville-ge.ch,

Isabelle.Charollais@ville-ge.ch

Objet : Locaux Lyceum Club, promenade du Pin 3

Chère Madame,

Suite à notre entretien téléphonique de ce jour je puis vous confirmer les points suivants:

- Les locaux actuellement occupés par le Lyceum Club sont situés pour moitié en entresol côté promenade du Pin (éclairage par soupiraux) et en moitié en premier étage sur cour (chambre, cuisine, salle de bains).
- En terme d'habitabilité il est fort probable que seules les pièces sur cour seraient reconnues par les autorités cantonales au cas où la Ville souhaiterait voir les espaces réaffectés en logement.
- Un escalier reliait les locaux mentionnés au logement situé en-dessus. Nous n'avons pas d'indications au sujet de l'époque de cette liaison.
- En coordination avec la gérance immobilière, il a été admis qu'une réflexion devrait être menée au moment de la libération du logement du dessus. Il serait alors décidé en fonction de critères architecturaux, administratifs et financier quelles serait la solution à retenir en terme de travaux.
- A priori, lors de vacances de logements ou locaux administratifs ou commerciaux, il est admis que les travaux d'entretien sont réalisés sur le budget d'entretien du service des bâtiments.

J'espère avoir ainsi éclairci les interrogations relatives à la partie concernant mon service, et reste à votre entière disposition pour toute information utile.

Avec mes meilleures salutations

Philippe Meylan
Chef du service des bâtiments
Ville de Genève

COMPTES DE PROFITS & PERTES 2006

Lyceum Club International

<u>PRODUITS</u>	PRODUITS	CHARGES
Cotisations	9'490.00	
Réceptions/manifestations	2'784.80	
Auditions/locations	950.00	
Cercle de lecture	0.00	
Divers	63.20	
Intérêts nets (BCG+PTT)	69.65	
Total Produits	<u>13'357.65</u>	
<u>DEPENSES</u>		
Frais Club (y compris 1509.00 pour site internet)		2'973.56
SIG (gaz & électricité)		145.25
Frais PTT (affranchissement)		194.15
PTT Taxes		191.65
Accordage piano		190.00
Entretien locaux		2'462.50
Loyer		1'900.00
Frais Inter-Club (voyage etc y compris 500.00 Concours Musique))		805.00
Caisse Centrale Berne, Bulletins		2'760.00
Assurances		475.75
Divers		
Amortissement mobilier		
Total Charges		<u>12'097.86</u>
Bénéfice exercice	<u>1'259.79</u>	



LYCEUM CLUB INTERNATIONAL

3, Promenade du Pin
CH-1204 GENÈVE

Grille d'emplois de la salle

- Lundi Toute la journée Elifia Hunyadi-Guerra donne des cours de piano et dirige deux chœurs: les petits (Les citrons verts) et les adultes. Elifia est vice-présidente de la Section Musique.
- Mardi le matin dès 9h30 - midi cours d'anglais donné par une Lycéenne: Marianne-Charlotte Mylonas, agrégée d'anglais. 2 L
l'après-midi Saskia Meyer, harpiste, Lycéenne, donne des cours de harpe et dépose 2 harpes dans la petite salle. # L
- Mercredi Matin Elifia Hunyadi-Guerra, musicienne et assistante Section Musique donne des cours. # L
l'après-midi réservé pour préparer la salle par la femme de ménage pour le jeudi.
- Jeudi Jour des manifestations du Lyceum Club
Soit un concert par la Section Musique, soit une conférence par la Section Littéraire, soit une conférence avec dias par la Présidente des Beaux-Arts, soit un apéritif de bienfaisance par la Section Sociale.
- Vendredi le matin cours d'italien par le Dr. Lodi, spécialiste de la littérature italienne. 2 L
l'après-midi une jeune Lycéenne: mezzo-soprano Nina D'Angionella, diplômée d'enseignement au Conservatoire de Genève, donnera des cours de chant. # L

DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DIRECTION

Photocopies remises à
Mme. Kijurek.....

.....
..... J.V. 7/11/07



NOTE à
Monsieur Philippe AEGERTER
Directeur ad intérim du département des finances et du logement

Genève, le 7 novembre 2007

Objet promenade du Pin 3 - Lyceum Club International de Genève

Responsable de l'affaire
Philippe Meylan / ac
Tél. 022/418.21.55

Monsieur le Directeur, cher Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre note du 16 octobre au sujet de l'objet cité en titre.

Renseignements pris auprès de M. Philippe Meylan, Chef du service des bâtiments, je vous informe que les travaux actuellement en cours entre les numéros 1 et 3 de la promenade du Pin ne concernent que des opérations ponctuelles de remise en état de logements, ainsi que d'un rafraîchissement des cages d'escaliers.

Le local actuellement occupé par le Lyceum Club n'est donc pas concerné par de quelconques transformations ou modification d'affectation.

En espérant avoir répondu à votre question, et tout en restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire utile, je vous présente, Monsieur le Directeur, cher Monsieur, mes salutations distinguées.

Isabelle Charollais

Copie à : M. Philippe Meylan

Assemblée générale du Lyceum Club International
Genève, le 22 mars 2007

**Rapport annuel de la Section des Beaux-Arts
pour l'année 2006-2007**

Chère Présidente du Club,
Chères Présidentes des Sections,
Chères amies,

Comme toutes les autres années au cours desquelles j'ai eu le plaisir de présider cette section, nous avons, la viceprésidente Yveline Baud et moi-même, organisé quelques manifestations, dans les locaux du Club, mais aussi des visites de musées, à deux reprises en compagnie des lycéennes de Bâle respectivement de Lyon, qui sont venues nous voir à Genève.

Nous avons commencé l'année **le 2 février** avec une visite de l'exposition "Les Traces des Amériques. Hommage aux cultures précolombiennes" au Musée d'art et d'histoire de la ville de Genève. La collection appartient à Dora et Paul Janssen - Madame est membre de lycée de Bruxelles-et l'exposition était magnifique aussi bien pour la qualité des pièces que pour l'accrochage. La visite a été commentée par une guide du musée très compétente. Après l'exposition nous avons pris, en compagnie de quelques dames lycéennes, le thé à la cafétéria du musée.

le 23 mars 2006 avec une conférence au Club, donnée par Véronique Germanier, jeune historienne de l'art, intitulée "L'image de Durer dans son oeuvre", à laquelle assistaient 20 lycéennes seulement.

Le 6 avril, en compagnie de nos amies lycéennes, qui sont venues très nombreuses de Bâle nous avons visité au Musée d'Art et d'Histoire une exposition remarquable, intitulée "Les Traces des Amériques", suivie d'un té à l'Hôtel Métropole et d'un Récital de Beethoven, donné par la pianiste lycéenne Eva de Geneva. Le contact avec les lycéennes de Bâle a été extrêmement chaleureux. Nous aimerions bien leur rendre cette visite.

Le 18 mai, nous avons reçu une autre visite, celle des lycéennes de Lyon. Nous avons tenté de leur montrer une petite partie de Genève, en traversant la Vieille ville, malheureusement au pas de course. En revanche, nous avons eu une visite guidée de la magnifique demeure où se trouve la collection Zouboff. Après le repas pris au Restaurant "Vieux Bois", nous avons visité le musée Ariana.

Les activités après les vacances d'été ont repris en septembre.

Le 21 septembre, la Section des Beaux-Arts a commémoré le 400ème anniversaire de la naissance du grand peintre hollandais Rembrandt par une conférence donnée par la sousignée, illustrant la vie et les oeuvres de l'artiste par de nombreuses diapositives.

Du 4 au 8 octobre la Vice-présidente de la Section des Beaux-Arts, étant bordelaise elle-même, a organisé un voyage à Bordeaux et les alentours. Voyage auquel malheureusement je n'ai pas pu assister mais qui a eu un très grand succès. Y ont participé 12 lycéennes, toutes revenues enchantées. Merci Yveline et bravo!

Notre traditionnelle "Vente de Noel" a eu lieu cette année samedi-dimanche **les 25 et 26 novembre**.

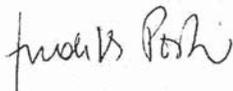
Il y a eu 9 stands en tout, comme d'habitude: des bijoux, des foulards, des CD, même des livres. Des intermèdes musicaux ont égayé l'après-midi avec vente de gâteaux organisée par la Section Sociale.

Le 7 décembre nous avons eu le plaisir de recevoir Mme Laurence Deonna, reporter, écrivaine, photographe sur le thème "La responsabilité des médias", suivie d'une discussion très animée.

Je remercie toutes celles qui nous ont soutenu et aidé dans nos activités durant cette année.

La Présidente de la Section des Beaux-Arts

Judith Portier





LYCEUM CLUB INTERNATIONAL
3, Promenade du Pin
1204 GENÈVE

Genève, mars 2007

Rapport de la Section Musique : Exercice 2006

Chère Présidente, Chères collègues, chères lycéennes,
Chère Présidente d'honneur,

« La musique n'est pas un passe-temps pour solitaire, mais une source d'énergie pour l'âme » disait le compositeur hongrois Zoltan Kodaly : il n'a eu de cesse de répandre la musique dans toutes les couches de la société de son pays, créant même une méthode d'enseignement de la musique qui a largement franchi les frontières de son pays.

En janvier : Une jeune soprano coloratur : Victoria Manso nous a emmenés brillamment d'Espagne en Argentine avec des mélodies superbes de Manuel de Falla, Ginastera, etc., mélodies hispanisantes. Le pianiste Xavier Parés, très à l'aise dans l'accompagnement de la ~~musique~~ nous a ébloui par son jeu prestigieux (il donnait des master classes à Verbier l'été dernier). Merci à Elifia de m'avoir recommandé Victoria, je l'avais entendue comme soliste dans le chœur qu'elle dirige.

En février : Ma vice-présidente, actuellement en congé d'une année avait engagé le « Trio James », violon, alto et violoncelle : ils ont donné pour la première fois à Genève un aperçu de leur talent. Beau concert, malheureusement il n'y avait pas assez de monde.

En mars : Pour l'année Mozart, la Section de Musique présentait les « Lettres de Mozart » avec Alain Carré (récitant) et Michal Drewnowski (piano). Alain Carré nous lisait des lettres choisies dans les 7 volumes de Mozart et dans le Mystérieux Mozart. Tour à tour espiègles et légers, ces textes introduisaient les morceaux musicaux choisis et interprétés par le pianiste. C'est la découverte de l'importante activité épistolaire de Mozart qui a inspiré ce spectacle à « deux faces ». Spectacle fantastique qui a attiré un très nombreux public.

En avril : Pâques, assemblée nationale, vacances, pas de concert.

En mai : Récital des Russes : Ludmila Kogteva pianiste excellente et Présidente de la Musique du Lycéum International de Moscou nous a surpris en venant avec un tout jeune violoniste : Pavel Kulikov alors qu'elle m'annonçait Yvan Peshkov. Ce jeune Pavel avait à l'âge de 12 ans été lauréat du Concours de violon de Moscou. Il nous a ému très profondément par sa sensibilité et sa musicalité. Ludmila au piano nous a plu par son tempérament bien russe.

En juin : Une violoncelliste venue des Pays-Bas, née à Bruxelles et qui a reçu ses premiers cours de violoncelle à Londres. Ce n'est pas banal, mais pas étonnant, étant la fille de Mr et Mme Kellenberger : c'était Christine Kellenberger. Elle nous a présenté un beau programme : du Beethoven, 5 pièces de Schumann et une magnifique sonate de Miaskovsky. Les auditeurs nombreux étaient charmés par son jeu.

Juillet – août : vacances

En septembre : Reprenant les activités tardivement, pas de date pour la musique (nous nous rattrapons en novembre).

En octobre : Le pianiste Michal Drewnowski nous a fait le plaisir de jouer chez nous avant son retour en Pologne. Tous ses amis de Veigy sont là ainsi que ses élèves. Il nous a présenté : La Fantaisie de Mozart, un poème de Scriabine, du Rachmaninoff, des œuvres modernes de Dominique Loup (présent) pas enthousiasmantes, du Tansman et du Majersky Musique superbe sous les doigts agiles de ce jeune pianiste.

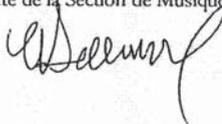
En novembre : Un premier concert : un quatuor d'anches composé de hautbois, hautbois d'amour, cor anglais et basson interprété brillamment par quatre jeune femmes : Myriam Constans, Catherine Fuchs, Béatrice Zawodnik et Laura Ponti. Etonnant, surprenant : ces instruments nous invitent à découvrir un répertoire riche et encore peu connu. Des quatuors de la Renaissance aux créations contemporaines. Chacun et chacune étaient ravis de découvrir ces belles sonorités. La salle était comble.

Le deuxième concert de novembre : un concert extraordinaire : le pianiste Louis Schwitzgebel pour lequel Hana a fait de nombreux téléphones à Mme Wang, mère du pianiste pour avoir une date possible. Je la remercie de sa peine. Mais la joie était là d'avoir le lauréat du Concours de Genève 2005, Prix du public et Prix « Coup de cœur Bréguet » et récemment Louis Schwitzgebel a obtenu un Award 5000 dollars à New-York et la possibilité de donner des concerts dans tous les Etats-Unis. Il nous a présenté un programme superbe, J.S. Bach, Kerlterborn, Mozart, Liszt et pour terminer, Moussorgski : les Tableaux d'une exposition où Louis Schwitzgebel a pu extériorisé toute son émotivité et son sens du toucher après des œuvres de rare virtuosité. Un nombreux public pour ce dernier concert de l'année.

En décembre : Le mois des bougies : salle merveilleusement décorée par les deux sœurs : Monique Patek nous a régala d'un conte choisi. Quelques Negro Spirituals accompagnés par Sylviane Baillif. Eva a joué des morceaux de son choix et nous avons tous chanté Noël.

Je tiens à remercier de tout cœur toutes celles qui viennent aux concerts, les organiser représente un grand travail. Merci à celles qui m'aident à la caisse, avant et après le concert, pour l'apéritif. Leur aide m'aide à trouver le courage de continuer. Nous espérons que nous pourrions rester au 3 promenade du Pin.

Yvonne Demaurex
Présidente de la Section de Musique





LYCEUM CLUB INTERNATIONALE
3, Promenade du Pin
1204 GENÈVE

www.lyceumclubge.ch

1

RAPPORT DE LA SECTION DES LETTRES pour la période de janvier 2006 – mars 2007

Madame la Présidente, Madame la Présidente d'honneur,
chères collègues du Comité, chères Lycéennes et amies,

En littérature – dit Victor Hugo – *le moyen le plus sûr d'avoir raison, c'est d'être mort*. Ce nonobstant, nous avons essayé, durant l'année de référence comme par le passé, de donner raison à des auteurs bien vivants et des genres les plus variés.

1) Manifestations du jeudi

19 janvier 2006 La première de nos manifestations du jeudi fut assurée par notre amie **Françoise Buffat**. Cette ancienne égérie du feu *Journal de Genève*, à la plume pertinente, et entre-temps auteur de plusieurs romans intenses et de nouvelles fascinantes, évoque une expérience qu'elle partage avec bon nombre d'écrivains. Sous le titre *Ces écrivains qui se découvrent ... juifs*, elle nous parle d'auteurs qui, un quart de siècle après la Shoah, se voient confrontés au phénomène de découvrir leurs racines, tels les Américains Philip Roth, Paul Auster et Saul Bellow, et les Français Françoise Giroud, Catherine Clément et Jérôme Clément, président de la chaîne d'Arte. Un discours - de caractère introspectif et à la recherche d'une explication - qui ne manque pas d'émouvoir le public.

9 février 2006 : Invitée par la présidente du Club, notre Lycéenne **Doris Gasteyer** nous relate ses impressions d'un récent voyage en *Inde du Sud*, ce monde des campagnes riantes, bien loin des paysages austères du Nord, et le monde des grands temples, où chaque dynastie, depuis le haut Moyen Age, a donné naissance à un style particulier. La conférence, qui s'appuie sur de maintes références littéraires, est illustrée par 99 diapositives prises sur place.

2 mars 2006 : Sous le titre *La vie qui va.....la vie qui vient*, notre amie **Nouky Bataillard**, Lycéenne et présidente de la section littéraire du Club de Vaud, nous offre un aperçu de son talent en nous présentant et lisant un choix de ses poèmes et proses poétiques créés au cours d'une vie à deux et sans frontières. Mille reflets en émanent, et l'ambiance est soutenue par les intermèdes musicaux de notre ami violoncelliste **Philippe Mermoud**, musicien de renom international et professeur des classes professionnelles de violoncelle au conservatoire de Lausanne.

15 juin 2006 : sous le titre *Entre crépuscule et aube*, notre Lycéenne **Marianne-Charlotte Mylonas**, qui s'est affirmée, durant ces dernières années, comme une prolifique poétesse, nous fait partager les émois d'un destin en nous présentant ses poésies en paroles et images – des poésies auréolées par l'interprétation par nos Lycéennes **Monique Patek** et **Floriane Berlie**, comédiennes confirmées, et le concours musical de notre talentueuse pianiste **Sylviane Baillif-Beux**. Un véritable *Gesamtkunstwerk*, qui ne manque pas de charmer l'assemblée.

4 mai 2006 : Nous accueillons **Micheline Tripet**, ancienne archiviste de la ville de Genève et éditrice des *Chroniques* de François Bonivard, première histoire de Genève. La conférencière nous introduit dans la Genève turbulente de XVIIe siècle et nous fait connaître quelques-uns des artisans de notre histoire tels que Bonivard, souvent qualifié de « Rabelais genevois », les a décrits.

28 septembre 2006 : Soirée d'auteur avec **Joëlle Stagoll**, une Lycéenne du club de Vaud. Obéissant à une vocation tardive, cette romancière a fait son entrée sur la scène littéraire en 2004 avec quatre romans conjointement publiés par les Editions de Hèbe à Lausanne, et son œuvre, depuis, ne cesse de croître. Sous le titre *Rira aux larmes*, elle nous parle de son œuvre.

26 octobre 2006 : Conférence de **Hans-Ulrich Mielsch**, auteur de plusieurs ouvrages remarquables sur les années suisses de compositeurs et d'écrivains étrangers, ainsi que de quatre romans, dont le plus récent, *Die Alpengalerie*, raconte la vie et l'œuvre du peintre suisse Caspar Wolf, : Sous le titre *Dix ans de dévouement*, Mielsch nous fait suivre l'histoire de la création du célèbre ouvrage *De l'Allemagne* de Germaine de Staël et de la relation de celle-ci avec l'éminente figure littéraire allemande August Wilhelm Schlegel qui, fasciné par cette femme extraordinaire, vécut dix ans chez elle au Château de Coppet. Vu l'intérêt général que suscite cette conférence, Mielsch sera invité à la donner également aux clubs de Vaud et de Neuchâtel.

2) Exposition de Noël

Le 26 novembre 2006 a lieu l'Exposition-vente de livres choisis par la section Lettres.

Après une ouverture musicale par le violoncelliste **Philippe Mermoud**, l'éminent **Professeur Arnaud Tripet** est invité à présenter et dédicacer son ouvrage *Ecrivez-moi de Rome. Le mythe romain au fil du temps* (Paris, Champion, 2006). Une conférence fascinante qui enchante l'assemblée, autant que le livre lui-même a enchanté et enchante tous ceux qui aiment à se promener dans les textes de Rome, comme dans ses rues.

Voilà donc une année riche, si j'ose dire, en titres gratifiants, mais pauvre, hélas en termes d'affluence de la part des Lycéennes. Si, malgré cela, la section a pu faire un bénéfice intéressant, c'est surtout grâce à un public venu de l'extérieur, dû à des efforts publicitaires considérables entrepris par la section auprès des media, dans les bibliothèques et autres lieux publics ainsi que dans le cercle des amis personnels. .

3) Manifestation du jeudi de janvier à mars 2007

Comme ce rapport sera le dernier de la présidente sortante de la section, je me permets d'y inclure encore les 3 premiers mois de l'année 2007.

Le 18 janvier 2007, la section Lettres se joint à la section des Beaux-arts pour proposer une visite commentée de la très belle et riche exposition *Art, savoir, mémoire – Trésors de la Bibliothèque de Genève*, au Musée Rath.

Le 1^{er} février 2007, la section Lettres, en collaboration avec la section des Beaux-arts, organise une visite commentée à travers l'étonnante exposition de dessins du grand collectionneur Jean Bonna. Le parcours nous révèle, du 15^e au 20^e siècle, les prédilections du collectionneur pour la figure féminine et pour le paysage notamment, du classicisme de Lorrain à l'exotisme de Gauguin, du clair-obscur de Rembrandt à l'expressionnisme de Schiele. (Voilà donc deux fois la preuve d'une bonne coopération entre sections !)

Le jeudi 1^{er} mars 2007 : Sous le titre *Mozart dans l'intimité*, Yvette Matta, amie du club et ancienne soprano colorature, qui s'est profilée, dans sa jeunesse, sur les scènes, entre autres, de Vienne et de Salzbourg, nous livre un aperçu vibrant sur la facette humaine de Mozart. Illustrée d'exemples musicaux, la conférence a enchanté et ému le public.

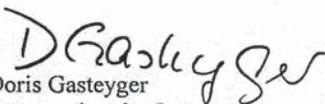
Une bonne note finale donc, et je remercie encore une fois Yvette Matta de nous avoir gracieusement offert cette conférence.

Et voilà venu le moment, je pense, de répéter – car vous savez déjà – que, pour diverses raisons personnelles – notamment des problèmes oculaires importants -, je me sens obligée de me retirer de ma fonction de présidente de la section, et ceci une année avant l'arrivée à terme de mon troisième mandat (de trois ans). Etant convaincue que personne n'est irremplaçable, je pense qu'il est bon de faire place à de nouvelles idées et de nouvelles énergies. Dans cet esprit, je suis confiante que la section continuera à vivre, d'une façon ou une autre, peut-être ✓ en élargissant son rayon et en collaborant plus avec l'une ou l'autre des autres sections.

Dans tous les cas – et nous le savons toutes - il faut que notre club se renouvelle, et avant de pouvoir séduire des intéressées de l'extérieur, un renouvellement à l'intérieur du Comité est indispensable - dans le respect des statuts et dans l'esprit de solidarité et d'amitié auxquels nous avons souscrit.

Pour finir, je tiens à remercier très chaleureusement notre présidente, Elisabeth Marti, de sa confiance et son soutien continus à mon égard. Un très grand merci va aussi à toutes celles de mes collègues et amies du Comité qui m'ont soutenue dans ma tâche, tout spécialement Floriane Berlie, ma collaboratrice toujours aussi fidèle qu'efficace. J'espère et je le lui souhaite de tout cœur qu'elle soit bientôt complètement remise de sa maladie, qui lui avait dicté une pause prolongée. Un bien cordial remerciement va également à Lucienne Semellaz et Marianne Bruder ainsi que toutes les autres amies lycéennes qui, par leur soutien pratique et moral, m'ont entourée dans ma tâche de servir notre cause commune, cause à laquelle je continue de croire si vous le voulez bien.

Genève, le 22 mars 2007-03-22


Doris Gasteyger
Présidente, section des Lettres.